



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe,

Déposé / Reçu le

21 DEC. 2022

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

F
N



22154443

N° d'entreprise : **0719 564 806**

Nom

(en entier) : **ALYNA**

(en abrégé) :

Forme légale : **SCS**

Adresse complète du siège : **Avenue d'Itterbeek, 218 - 1070 Anderlecht**

Objet de l'acte : Transfert de siège social

La réunion est ouverte à 10h30 au siège de la société sous la Présidence de Madame Ihsane HAOUACH.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée pour délibérer et voter les points de l'ordre du jour.

Ordre du jour

1. Transfert du siège social

Délibération

Décision de l'administrateur du 18/11/2022

L'administrateur a décidé ce jour de transférer le siège social de la société de 1070 Anderlecht, Avenue d'Itterbeek 218 vers 1000 Bruxelles, Boulevard Bischoffsheim 39.

Ihsane HAOUACH
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/12/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).